

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 2 OCT. 2025

ID : 007-210700647-20250930-001137-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 22
présents : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine,
Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. CROS Pierre, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION
Jean François, Mme AUBERT Yolande, Mme SECCO Brigitte, M. BOUCHARDON Thierry.

Procurations :

M. PERRIN Roger à M. SERRE Denis
Mme ARNAUD Karine à Mme ROURE Marie-Christine
Mme LABAUNE Sophie à Mme CHANEAC Brigitte
M. SANIEL Jean-Paul à M. CHEYTION Antony
M. FERRAND Olivier à Mme PINET Monique

Absents excusés :

M. RICHARD Frédéric
Mme FONTANEL Sophie

Absents :

Mme HORNEGG Johanna
M. CLAVEL Christophe
Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : M. SERRE Denis

Délibération N° 66 – 2025

07064	LE CHEYLARD	DM n°7 2025
Code INSEE	BUDGET COMMUNE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Intérêts réglés à échéance

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	12 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le - 2 OCT. 2025



ID : 007-210700647-20250930-001137-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour,

AUTORISE son Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard



*Affiché en Mairie le 2 octobre 2025
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 2 octobre 2025*